



Développement Durable



Daniel PUIGMAL
Secrétaire Général
de l'UNSA Développement Durable

à

Monsieur Nicolas MOURLON
Conseiller Social de Mme la Ministre
Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
(MEEM)

Troyes, le 6 Octobre 2016

Monsieur le Conseiller Social,

Suite à notre échange par téléphone de ce matin, je vous confirme notre demande de lancer le plus tôt possible les négociations pour valider un protocole social avec Madame la Ministre.

J'ai déjà expliqué la nécessité d'un tel accord aux conseillers de Madame la Ministre, le 29 septembre 2016, lorsque notre délégation UNSA avait été reçue au Ministère. Notre proposition a eu un accueil très favorable et nos interlocuteurs se sont engagés à porter le projet auprès de Madame la Ministre et nous faire part de son avis. A ce jour, nous n'avons eu aucun retour.

Le protocole social est un accord prévu dans la Loi 2010-751 relative à la rénovation du dialogue social.

Il permet de faire valider par l'ensemble des acteurs des mesures sociales : notre Ministère, le Ministère du Budget, la Fonction Publique et pour finir Matignon. Il peut bien sûr aller au-delà du sujet plan de requalification et englober d'autres mesures à la fois sociales, mais aussi organisationnelles. Par exemple, ouvrir la possibilité d'expérimentations avec un volet social, moyen de moderniser les administrations en douceur avec une partition active des OS.

L'accord est ratifié par la Ministre et les organisations représentatives au niveau du CTM. Celui-ci, pour être validé, doit être signé par au moins 50 % des OS représentatives. Ceci oblige les syndicats à se positionner sur un texte et ainsi éviter les effets de manches de certains. L'opposition systématique est beaucoup moins facile dans ces conditions.

L'accord peut être validé pour une période de 3 à 4 ans pour mieux coller aux exigences budgétaires et lisser les mesures sociales.

Enfin, l'écrit permet d'assurer la visibilité et la pérennité des mesures sociales. Tout est gravé dans le marbre et on évite ainsi les malentendus qui sont toujours dommageables.

Vous comprendrez donc l'importance d'un tel accord et la nécessité d'aller vite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Social, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général
de l'UNSA Développement Durable

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Puigmal', written in a cursive style.

Daniel PUIGMAL